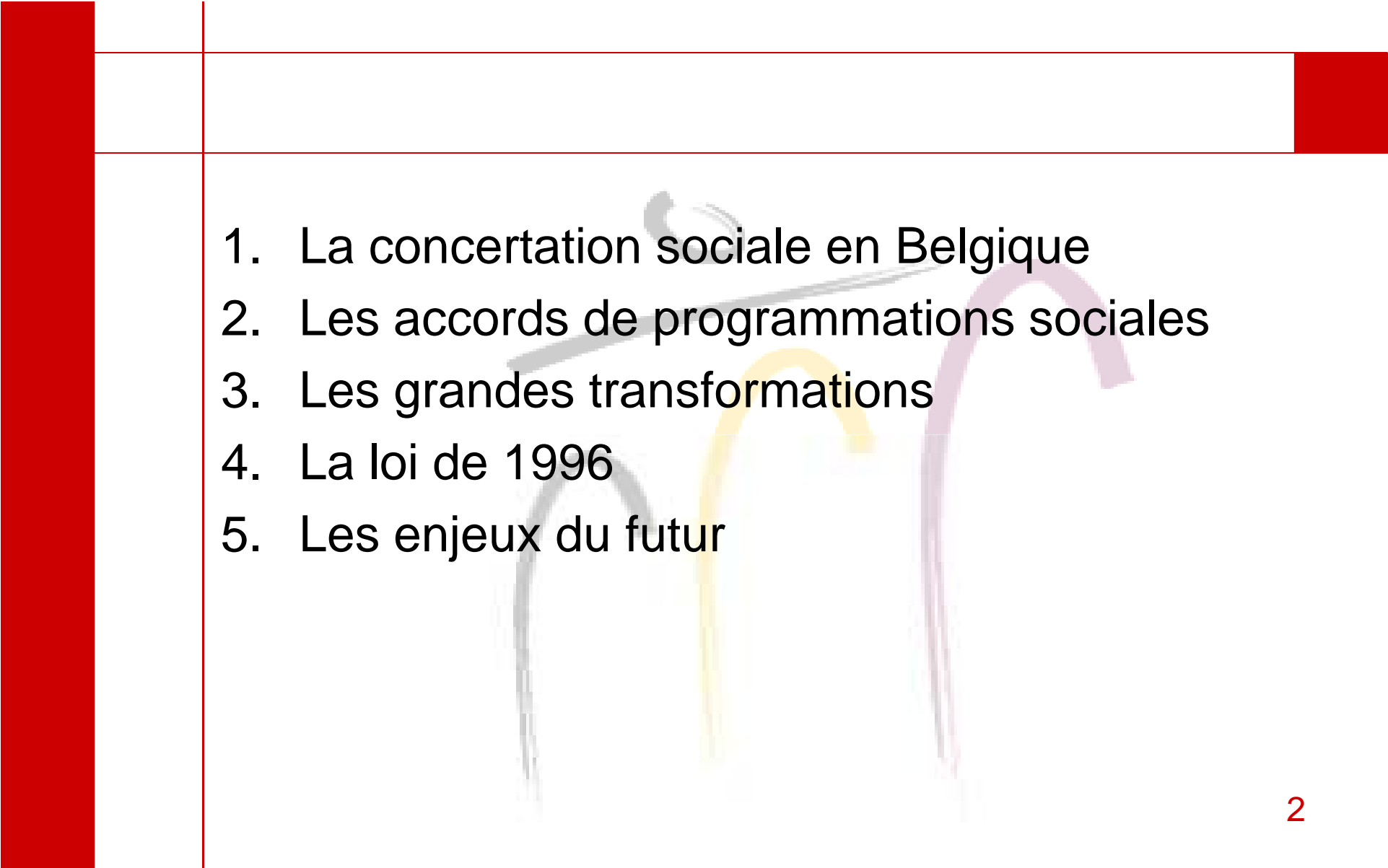




*La concertation sociale,
défis passés et à venir*

- 
1. La concertation sociale en Belgique
 2. Les accords de programmations sociales
 3. Les grandes transformations
 4. La loi de 1996
 5. Les enjeux du futur

La concertation sociale en Belgique

- Les principes de la démocratie politique dans le champ économique
- Des acteurs collectifs: syndicats - patronats
- Amélioration de l'existence de la population par la prospérité économique
- La répartition est juste parce qu'elle résulte d'un processus politique: la négociation collective
- La branche est au cœur du système de négociation collective / interprofessionnel
fonction de solidarité

Le projet de pacte social de 1944

- L'économie de marché est la base du développement économique
- L'activité économique au service de la prospérité de tous
- Le cadre institutionnel comme garantie d'une équitable répartition des richesses
- Reconnaissance réciproque base d'une collaboration loyale et de la paix sociale
- Le secteur comme lieu de partage des gains de productivité

1945 –1960 une vision socio économique commune

- 1953 – 1955
 - programme d'urgence CSC
 - congrès extraordinaire FGTB sur la situation économique et les perspectives d'avenir
 - le livre blanc de la FIB pour une expansion économique
- 1954 déclaration commune sur la productivité
- 1955 – 1960 cadre économique
- 1961 les accords de promotion sociale
- 1961 – 1963 l'accompagnement social

Les accords de programmation sociale

- Négociations interprofessionnelles bipartites
- La commission paritaire comme lieu principal de négociation des salaires et des conditions de travail
- L'indexation réduit le rapport de force patronal
- Dans la négociation de branche ou d'entreprise, c'est le coût de la perte de l'emploi qui est déterminant
- Les accords de solidarité sociale ont une double fonction de solidarité et de limiter l'intervention de l'état
- Le cadre juridique de la loi de 1968 sanctifie l'organisation de la négociation collective

Résultats économiques: un cercle vertueux

- La croissance des salaires pousse la productivité à la hausse
- L'emploi se déplace des secteurs et des entreprises à faible productivité vers ceux à forte productivité
- L'accroissement des revenus sert de base au financement de la sécurité sociale

Un contexte économique particulier

- Croissance économique et gain de productivité important ⇒ meilleure répartition des revenus par une répartition des surplus de la croissance favorable aux travailleurs
- Stabilité des termes de l'échange
- Phase de concentration dans le cycle technologique
- Un marché du travail comme intégrateur social

Un contexte sociologique particulier

- Le travail est naturellement au cœur de l'identité sociale des travailleurs
- Un cadre idéologique dominant: le progrès
(conduire, grâce à la raison, l'homme et la société vers un perfectionnement sans fin)
- Conflit capital / travail au cœur de la lecture du monde et de la structuration de l'espace politique

Un contexte institutionnel particulier

- Un monde bipolaire
- Un lien fort entre partis politiques et interlocuteurs sociaux
- Un état unitaire

De l'âge d'or à la crise: les grandes transformations

- 1961-1975 les accords de solidarité sociale (accords interprofessionnels)
- 1975 interruptions des accords interprofessionnels
- 1982 dévaluation - suspension des négociations collectives – intervention dans le mécanisme d'indexation
- 1987-1992 reprise des négociations collectives
- 1993 – 1996 plan global – indice santé – suspension des négociations collectives (1995/96)

Les grandes transformations

- Incapacité à définir une nouvelle vision commune
- La faible gouvernabilité des institutions a un coût d'un point de vue socio - économique
- Nous réagissons en état de crise ou sous la contrainte extérieure (dévaluation; entrée dans l'UEM; ? Pacte pour l'Euro)

La loi de 1996

- Intégrer le résultat des compromis sociaux dans les autres pays
- Accroître la gouvernabilité du système social en donnant plus de poids aux organisations interprofessionnelles
- Développer une nouvelle vision socio – économique

Une vision socio-économique

- Sécurité sociale, principe assurantiel, âge de la retraite, retrait du marché du travail, individualisation du temps de travail (4/5ème), budget, taux d'activité, emploi.
- Emploi, salaire, éducation, innovation
- Indexation, inflation et négociations collectives
- Gouvernance, cadre législatif
- Tension sur le marché du travail, flexibilité horaire, productivité
- Mobilité des travailleurs, sécurité des trajectoires, diversité des aspirations, contrats de travail
- Allocations de chômage, suivi et accompagnement des chômeurs

Accord 2011-2012

- Quel est le rôle de l'interprofessionnel?
- La différence ouvrier / employé n'était plus représentative de la structuration du marché du travail mais les aspirations différentes (divergentes) n'existent-elles pas?
- Quid des chocs pétroliers?
- Quid des multiples guichets lorsque la croissance de la productivité est de 1%?